

[Text]

do not want to leave a wrong impression, if that is what he has on his mind. I do not want to leave it on the record that I have insinuated anything.

The Vice-Chairman: I think that completes it.

Mr. Hopkins: On a point of privilege, Mr. Chairman, I must...

The Vice-Chairman: I am requesting your co-operation too.

Mr. Hopkins: You can have my co-operation, Mr. Chairman, but I would...

The Vice-Chairman: I do not think that we can make any progress. There is no use sitting any longer if we do not have the co-operation of the members. Raising a point of order or a point of privilege does not make for progress. I do not think that we will achieve anything acting in this matter. If the members are willing and ready to continue the discussion on the amendment...

Some hon. Members: Question?

The Chairman: You all have heard the amendment. All those in favour of that amendment...

• 2130

Mr. Korchinski: I am sure that we have not established a rule that any member has to be cut off. Mr. Chairman, I should be directing my remarks to you.

Mr. Boulanger: On a question of privilege. Mr. Chairman, you have just put the question, and we should vote.

Mr. Korchinski: Mr. Chairman, I indicated on several occasions that I wanted to be heard following the Minister.

Mr. Boulanger: Mr. Chairman, you have just put the question, and you are asking for the vote, and we are prepared to vote.

The Vice-Chairman: Order, please! You have all heard the question.

Mr. Korchinski: Mr. Chairman, am I to be denied?

The Vice-Chairman: All those in favour of the amendment, raise your hands.

Mr. Korchinski: Am I to be denied the privilege of speaking, following the Minister?

[Interpretation]

suisant. Je ne veux pas que l'on garde une mauvaise impression de ce qui s'est passé, mais je ne veux pas que l'on dise sur le compte rendu que j'ai insinué quoi que ce soit.

Le vice-président: Je crois que cela règle la question.

M. Hopkins: Je voudrais soulever une question de procédure, monsieur le président, je dois...

Le vice-président: Je demande également votre collaboration.

M. Hopkins: Vous pouvez avoir ma collaboration, monsieur le président, mais j'aimerais...

Le vice-président: Je ne crois pas qu'il vaille la peine de siéger si on ne peut avoir la collaboration des membres. On ne peut pas avancer si on soulève des questions de procédure ou si on invoque le Règlement. Si les députés désirent continuer la discussion sur l'amendement.

Des voix: Une question?

Le vice-président: Vous avez tous entendu l'amendement. Ceux en faveur de cet amendement...

M. Korchinski: Il n'existe pas de règle disant qu'il faut retirer la parole à un membre. Je devrais m'adresser à vous, monsieur le président.

M. Boulanger: Question de privilège, monsieur le président. Vous avez mis la question aux voix et nous devons voter.

M. Korchinski: Monsieur le président, j'ai dit plusieurs fois que je voulais être entendu après le ministre.

M. Boulanger: Vous venez de mettre la question aux voix, monsieur le président, et nous sommes prêts à voter.

Le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Vous avez tous entendu la question.

M. Korchinski: Ne pourrais-je avoir la parole, monsieur le président?

Le vice-président: Ceux en faveur de l'amendement, levez la main, s'il vous plaît.

M. Korchinski: Vous refusez de m'accorder la parole après le ministre, monsieur le prési-